FFvolley
Comité Rhône
Métropole de Lyon

BULLETIN DEPARTEMENTAL D'INFORMATION

DE VOLLEY-BALL LOISIR

SAISON 2024-2025

Mis à jour en **Septembre 2024**

Espace Départemental des Sports
CDRML VB
28, rue Julien 69003 LYON
06 50 78 18 56 - 06 89 24 12 05
http://www.volleyrhone.fr comite69@volleyrhone.fr

Sommaire

PARTIE 1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS **3**

1. Tournoi de rentrée 3
2. Championnat 6X6 3
3. Championnat 2ème trimestre 2025 4

PARTIE 2. REGLEMENTS DES COMPETITIONS LOISIRS **5**

1. Règlement sportif 5
2. Gestion des compétitions loisirs 6
3. Calendriers et horaires des rencontres 7
4. Mode de classement 7
5. Licences 7
6. Arbitrage 8
7. Forfait match 8
8. Connaissance des règlements 8
9. Cas non prévus 8

ANNEXES

Annexe 1- Règlement spécifique championnat 4x4 loisir 9
Annexe 2 - Tarifs des engagements d'équipes 10
Annexe 3 – Calendrier championnat loisirs 11

PARTIE 1. DEROULEMENT DES COMPETITIONS

1. TOURNOI DE RENTREE 6X6

Date : 20/09/24 – Lieu : Dardilly

2. CHAMPIONNAT 6X6

Les équipes s'inscrivent dans le niveau de leur choix.
Date limite d'inscription : 28 septembre 2024

Dans tous les niveaux, les compétitions se dérouleront en 2 phases : une première phase d'octobre à décembre et une seconde phase de janvier à mars 2025.

1.1. Confirmé 1 & 2

Il est constitué de 69 équipes.

1.2. Intermédiaire 1 & 2

Ce niveau réunit 68 équipes.

1.3. Seconde phase

Les équipes seront automatiquement réinscrites dans le niveau dans lequel elles évoluaient en première phase à moins qu'elles ne fassent savoir avant le 20 décembre 2024 qu'elles souhaitent changer de niveau.

Précision : une équipe qui demande à descendre de niveau pour la 2de phase, ne pourra pas être qualifiée pour les finales, même si son classement le lui permettait.

De nouvelles équipes pourront s'inscrire en seconde phase.
Date limite d'inscription : 20 décembre 2024

1.4. Finales

Cette phase 6X6 s'achèvera avec les finales qui se dérouleront le : 04 avril 2025

Les 9 meilleures équipes de chaque niveau se rencontreront pour déterminer les champions du Rhône 6x6 par niveau.

Pour ces finales, chaque équipe qualifiée ne pourra être constituée que de joueurs (ses) ayant figuré sur les

feuilles de match de ladite équipe au cours de la phase de poules. Une liste établie par le CDRMLVB permettra de contrôler cette appartenance le jour de ces finales. Toute équipe qui ne respecterait pas ce principe ne pourrait pas prétendre au titre de sa catégorie et serait immédiatement déclassée.

3. CHAMPIONNATS SECOND TRIMESTRE 2025

Ces championnats se dérouleront d'Avril à Juin 2025

2.1. Championnat 4X4 ou 6X6

Les équipes s'inscriront au choix en championnat 6x6 (intermédiaire, confirmé ou haut niveau) ou 4x4 (intermédiaire, confirmé ou haut-niveau).
Le championnat 4x4 haut niveau est désormais rattaché au championnat 4x4 Compet'Lib (se reporter au BDI correspondant pour le règlement de ce championnat).
Dans tous les niveaux, il faudra que 6 équipes au minimum soient inscrites pour qu'un championnat soit proposé.
Il sera également proposé un championnat 4X4 féminin.

Date limite d'inscription : 09/03/2025
Début du championnat : semaine du 7 au 11 avril 2025

2.2. Finales

Ces championnats s'achèveront avec les finales qui se dérouleront le vendredi 27 Juin 2025.
Le nombre d'équipes qualifiées sera déterminé en fonction du nombre d'équipes inscrites par niveau.

PARTIE 2. REGLEMENTS DES COMPETITIONS LOISIRS

1. REGLEMENT SPORTIF

1.1. Formule

Toutes les rencontres des différentes phases se déroulent en 3 sets gagnants de 25 points et 2 points d'écart. Le 5ème set éventuel en 15 points et 2 points d'écart.

Toutefois, il arrive que les rencontres ne soient pas terminées au moment de l'extinction des lumières ou de la fermeture du gymnase. Dans ce cas l'équipe gagnante est celle qui a le meilleur nombre de sets gagnés, en ne prenant en compte que les sets terminés.

S'il y a une égalité de sets, alors le score du set éventuellement en cours lors de l'interruption du match sera pris en compte pour déterminer le vainqueur du match.

S'il y a une égalité de points dans les sets terminés et qu'aucun set n'est en cours, le gagnant de la rencontre sera l'équipe qui aura gagné le dernier set terminé.

Un score incomplet ne pouvant être saisi, la CDS appliquera la méthode suivante à réception de la feuille de match :

- Si une équipe a remporté plus de sets que l'autre au moment de l'interruption et si en outre elle mène dans le set éventuellement en cours, il sera considéré qu'elle aura gagné le match 3 sets à 1.
- Pour tous les autres cas, il sera considéré que l'équipe déclarée vainqueur aura gagné le match 3/2.
- Dans tous les cas, le score par défaut qui sera enregistré est de 25/23 dans tous les sets interrompus ou non joués, excepté le 5ème set pour lequel le score enregistré sera 15/13.

Pour les finales, la formule adoptée est généralement 2 sets gagnants de 15 points et le troisième set en 11 points avec 2 points d'écart dans tous les sets. Toutefois en cas d'absence d'une équipe ou pour toute autre raison, la formule pourra être changée par le représentant du Comité présent.

1.2. Composition des équipes

Le championnat est ouvert aux catégories séniors, M21 et M18 titulaires d'une licence Compétition Volley-Ball ou Compet'Lib.

En cas de problème, les équipes peuvent disputer les rencontres avec un minimum de 4 joueurs en 6X6 (attention ! le joueur qui sert ne peut pas attaquer et tous les joueurs doivent passer à tous les postes) et 3 joueurs en 4X4.

Lors d'une rencontre, lorsque l'équipe est formée et que les noms des joueurs et joueuses licenciés FFVB, ont été portés sur la feuille de match, il est demandé de ne pas appeler d'autres joueurs en cours de match (sauf blessures)

1.3 Mixité des équipes

Il est conseillé aux équipes d'être mixtes dans la mesure du possible. Ceci n'est pas une obligation.

Toutefois, pour le championnat 6X6, les équipes mixtes ou féminines seront favorisées par rapport aux équipes uniquement constituées d'éléments masculins :

- Si une équipe mixte ou féminine (avec donc au minimum une joueuse présente sur le terrain et non sur le banc !), affronte une équipe masculine, l'équipe mixte partira d'office avec un avantage de 3 points (3/0 pour l'équipe mixte) pour les quatre premiers sets et 2 points (2/0) pour le cinquième set.

- Pour conserver cet avantage, il faudra qu'une joueuse au moins reste présente sur le terrain pendant tout le set. Par conséquent s'il n'y a qu'une seule joueuse sur le terrain, et qu'elle est remplacée par un garçon, l'équipe adverse marquera automatiquement 3 points (ou 2 points au 5ème set). Exemple : Si le remplacement s'effectue à 15 partout, l'équipe masculine mènera automatiquement 18/15.

- De même, si 2 équipes mixtes s'affrontent et qu'au cours du set, l'une des deux fait sortir toutes ses joueuses, l'autre équipe marquera automatiquement 3 points (ou 2 points au 5ème set).

- Ce point de règlement ne s'appliquera pas/plus si la joueuse sort à la suite d'une blessure qui l'empêcherait de revenir sur le terrain jusqu'à la fin de la rencontre.

- Attention, les pénalités s'appliquent set par set : Si une équipe joue tout le 1er set avec une joueuse contre une équipe masculine, elle bénéficiera de l'avantage de 3 points. Si au 2ème set, cette même équipe se présente sur le terrain sans aucune joueuse, elle partira sans avantage.

- Enfin, dans le cas où une joueuse est utilisée comme libéro (et s'il n'y a pas d'autre joueuse dans l'équipe), alors aucun avantage ne pourra être accordé à cette équipe.

1.4. Temps Morts

Chaque équipe a droit à 2 temps morts par set (pas de temps morts techniques à 8 et 16 points).

1.5. Hauteur du filet

Match entre équipes masculines : 2,43 M
Match entre une équipe masculine et une équipe mixte ou féminine : 2,35 M
Match entre équipes Féminines : 2,24M

2. GESTION DES COMPETITIONS LOISIR

La gestion des championnats loisir est assurée par le secrétariat du CDRMLVB à l'adresse suivante : 28 rue Julien 69003 Lyon.

2.1. Feuilles de match

Les feuilles de matchs doivent être remplies en mentionnant le n° du match indiqué dans la 1ère colonne du calendrier, le nom des équipes, les noms des joueurs et leur n° de licence, le pointage des points au dos des feuilles et le résultat.

Toutes les feuilles de matches doivent être expédiées par l'équipe recevant au CDRMLVB :
- 2 semaines après la rencontre
- 10 jours au moins avant la date des finales.

Il est possible de les envoyer par mail à : sportive69@volleyrhone.fr
Il est également possible de les télécharger dans le module de saisie des résultats sur le site FFVolley.
Dans ce cas, il n'y aura pas besoin de l'envoyer au Comité.

2.2. Transmission des résultats

Les résultats des équipes peuvent être communiqués de différentes façons :
- De préférence en saisissant le résultat directement sur Internet à l'aide du code qui vous aura été transmis au début de chaque phase.
- En les communiquant éventuellement par mail (sportive69@volleyrhone.fr)
- En envoyant la feuille de match par courrier.

Il est demandé de les communiquer le plus rapidement possible après la rencontre, pour que les équipes de la même poule puissent suivre les résultats et le classement.

3. CALENDRIERS ET HORAIRES DES RENCONTRES

Les équipes communiquent en début de championnat le ou les créneaux horaires pendant le(s)quel(s) elles disposent de leur gymnase pour recevoir les équipes adverses.
Le récapitulatif de ces créneaux horaires est envoyé en début de championnat à toutes les équipes.
Ce document peut être consulté sur le site du comité du Rhône de volley (http://volleyrhone.fr) dans la rubrique « loisir ».
Si des erreurs ont été commises ou s'il y a une modification de ces informations, il convient d'en informer le CRVB.

Il est toutefois recommandé à l'équipe recevante de contacter l'équipe adverse au moins une semaine à l'avance pour confirmer la date, l'heure et le lieu du match.

Il est possible d'inverser les rencontres du calendrier, de reporter les rencontres ou de jouer les matchs à l'extérieur par manque de créneaux horaires. Il conviendra d'informer le comité des changements éventuels.

Il ne pourra pas être imposé à une équipe adverse de débuter une rencontre avant 19h30 ; toute planification de match avant cet horaire doit faire l'objet d'une demande à l'équipe adverse et implique que celle-ci donne son accord pour jouer à cette heure.

Si au terme d'une phase du championnat loisir un match prévu au calendrier officiel a été reporté sur demande d'une équipe, et s'il s'avère que ce match n'a pas été joué, alors l'équipe demandeuse du report sera automatiquement déclaré perdante du match.

En revanche, si une date de report a été fixée elle fera foi et si une équipe demande un nouveau report, c'est cette dernière qui sera déclarée forfait s'il n'y a pas d'accord entre les 2 équipes sur une nouvelle date, et même si ce n'est pas elle qui est à l'origine du premier report.

4. MODE DE CLASSEMENT

Les équipes ayant obtenu le même classement dans des poules différentes sont départagées d'abord par le quotient du nombre de points obtenus par le nombre de matches disputés, ensuite par le quotient du nombre de sets gagnés par le nombre de sets perdus, enfin par le quotient du nombre de points de sets gagnés par le nombre de points de sets perdus dans leurs poules respectives.

5. LICENCES

Pour participer à une rencontre, un joueur doit être titulaire d'une licence comportant l'option « volley-ball » ou « Compet'Lib ».
Attention, au-delà de deux participations aux matchs la licence sera due par le club pour lequel le joueur aura joué. En cas de non-respect de ce règlement, en plus du coût de la licence, une pénalité financière pourra être infligée au club concerné sur proposition de la commission sportive et validation par le comité directeur.

Pour les joueurs des catégories M18 la licence doit comporter les mentions spécifiques de surclassement.

Un joueur peut jouer dans des équipes de groupements différents avec la même licence.

Les participants à la compétition loisir sont tenus de présenter aux responsables de leurs associations un certificat d'aptitude à la pratique du volley-ball en compétition. Cette condition est indispensable pour qu'en cas d'accident, la responsabilité des dirigeants soit dégagée.

6. ARBITRAGE

L'arbitrage est assuré **par l'équipe recevante** dans le respect des règles fédérales.

7. FORFAIT

Les forfaits seront validés par la CDS lorsque les feuilles de matchs le mentionneront clairement et après vérification auprès des 2 équipes concernées. **Seule la CDS est autorisée à saisir informatiquement un forfait**.

Si aucun résultat n'est transmis, le match sera considéré comme non joué. Aucune des équipes ne marquera de point.

8. CONNAISSANCE DES REGLEMENTS

L'engagement aux compétitions implique la parfaite connaissance des règlements et leur acceptation dans leur intégralité par les groupements sportifs participants.

9. CAS NON-PREVUS

La commission sportive loisir, en accord avec la commission départementale des statuts et règlements, tranche tous les cas non prévus) et au présent bulletin départemental loisir d'information.

ANNEXE AU BDI LOISIR 2024-2025

DISPOSITIONS PARTICULIERES RELATIVES

AU CHAMPIONNAT LOISIR 4X4

NIVEAUX MOYEN ET CONFIRME*

(*pour le Haut Niveau se reporter au BDI Compet'Lib)

REGLEMENT SPORTIF :

1 – Temps morts :

Chaque équipe à droit à 2 temps morts par set (pas de temps morts techniques à 8 et 16pts).

2 – Dimensions du terrain :

9x9M

3 – Hauteur du filet :

Equipes masculines: 2,43 M
Equipes mixtes: 2,35 M
Equipes Féminines: 2,24M

4 – Passage au service :

2 joueurs (ses) minimum (par set) doivent passer au service en alternance à chaque changement de service.

5 - Rotations :

Les rotations sont libres et il n'y a pas de zones avant et arrière en 4x4.

6 – Mixité des équipes :

Elle n'est pas imposée en 4x4 et aucun handicap ne peut être infligé à une équipe qui se présenterait sans joueuse(s) pour prendre part à un match.

Pour tous les autres points de règlement importants (formule de jeu, composition des équipes, organisation et horaires de match, saisie et transmission des résultats, etc.) se reporter au BDI Loisir.

TARIFS DES ENGAGEMENTS 2024-2025

CATEGORIE	TARIFS 2024-2025
Loisir Phase Oct-Mars	60,00 €
Loisir Phase Avril-Juin	30,00 €

ANNEXE 3

Calendrier championnats loisirs 2024-2025

sept-24		oct-24		nov-24		déc-24		janv-25		févr-25		mars-25		avr-25		mai-25		juin-25	
dim 1/9		mar 1/10		ven 1/11	vacances	dim 1/12	semaine 4	mer 1/1	vacances	sam 1/2		sam 1/3	vacances	mar 1/4		jeu 1/5	Vacances	dim 1/6	semaine 5
lun 2/9		mer 2/10		sam 2/11		lun 2/12	6ème semaine	jeu 2/1		dim 2/2	4ème semaine	dim 2/3		mer 2/4		ven 2/5		lun 2/6	6ème semaine
mar 3/9		jeu 3/10		dim 3/11		mar 3/12		ven 3/1		lun 3/2		lun 3/3		jeu 3/4		sam 3/5		mar 3/6	
mer 4/9		ven 4/10		lun 4/11	2ème semaine	mer 4/12		sam 4/1		mar 4/2		mar 4/3		ven 4/4	Finales 6X6	dim 4/5		mer 4/6	
jeu 5/9		sam 5/10		mar 5/11		jeu 5/12		dim 5/1		mer 5/2		mer 5/3		sam 5/4		lun 5/5	3ème semaine	jeu 5/6	
ven 6/9		dim 6/10		mer 6/11		ven 6/12		lun 6/1		jeu 6/2		jeu 6/3		dim 6/4		mar 6/5		ven 6/6	
sam 7/9		lun 7/10		jeu 7/11		sam 7/12		mar 7/1		ven 7/2		ven 7/3		lun 7/4	1ère semaine phase 4X4 6X6	mer 7/5		sam 7/6	
dim 8/9		mar 8/10		ven 8/11		dim 8/12		mer 8/1		sam 8/2		sam 8/3	Engagements 4X4/6X6	mar 8/4		jeu 8/5		dim 8/6	
lun 9/9		mer 9/10		sam 9/11		lun 9/12	7ème semaine	jeu 9/1		dim 9/2		dim 9/3		mer 9/4		ven 9/5		lun 9/6	7ème semaine
mar 10/9		jeu 10/10		dim 10/11		mar 10/12		ven 10/1		lun 10/2	Récupération matchs reportés	lun 10/3	6ème semaine	jeu 10/4		sam 10/5		mar 10/6	
mer 11/9		ven 11/10		lun 11/11	3ème semaine	mer 11/12		sam 11/1		mar 11/2		mar 11/3		ven 11/4		dim 11/5		mer 11/6	
jeu 12/9		sam 12/10		mar 12/11		jeu 12/12		dim 12/1		mer 12/2		mer 12/3		sam 12/4		lun 12/5	4ème semaine	jeu 12/6	
ven 13/9		dim 13/10		mer 13/11		ven 13/12		lun 13/1	1ère semaine 6X6 2nde phase	jeu 13/2		jeu 13/3		dim 13/4		mar 13/5		ven 13/6	
sam 14/9		lun 14/10		jeu 14/11		sam 14/12		mar 14/1		ven 14/2		ven 14/3		lun 14/4	2ème semaine	mer 14/5		sam 14/6	
dim 15/9		mar 15/10	1ère semaine 6X6 1ère phase	ven 15/11		dim 15/12		mer 15/1		sam 15/2		sam 15/3		mar 15/4		jeu 15/5		dim 15/6	
lun 16/9		mer 16/10		sam 16/11		lun 16/12		jeu 16/1		dim 16/2		dim 16/3		mer 16/4		ven 16/5		lun 16/6	Récupération matchs reportés
mar 17/9		jeu 17/10		dim 17/11		mar 17/12	Récupération matchs reportés	ven 17/1		lun 17/2	5ème semaine	lun 17/3	7ème semaine	jeu 17/4		sam 17/5		mar 17/6	
mer 18/9		ven 18/10		lun 18/11	4ème semaine	mer 18/12		sam 18/1		mar 18/2		mar 18/3		ven 18/4		dim 18/5		mer 18/6	
jeu 19/9		sam 19/10		mar 19/11		jeu 19/12		dim 19/1		mer 19/2		mer 19/3		sam 19/4	vacances	lun 19/5	5ème semaine	jeu 19/6	
ven 20/9	tournoi de rentrée	dim 20/10		mer 20/11		ven 20/12		lun 20/1	2ème semaine	jeu 20/2		jeu 20/3		dim 20/4		mar 20/5		ven 20/6	
sam 21/9		lun 21/10		jeu 21/11		sam 21/12	vacances	mar 21/1		ven 21/2		ven 21/3		lun 21/4		mer 21/5		sam 21/6	
dim 22/9		mar 22/10		ven 22/11		dim 22/12		mer 22/1		sam 22/2	vacances	sam 22/3		mar 22/4		jeu 22/5		dim 22/6	
lun 23/9		mer 23/10		sam 23/11		lun 23/12		jeu 23/1		dim 23/2		dim 23/3		mer 23/4		ven 23/5		lun 23/6	
mar 24/9		jeu 24/10		dim 24/11		mar 24/12		ven 24/1		lun 24/2		lun 24/3	Récupération matchs reportés	jeu 24/4		sam 24/5		mar 24/6	
mer 25/9		ven 25/10		lun 25/11	5ème semaine	mer 25/12		sam 25/1		mar 25/2		mar 25/3		ven 25/4	Tournoi Fair-play	dim 25/5		mer 25/6	
jeu 26/9		sam 26/10		mar 26/11		jeu 26/12		dim 26/1		mer 26/2		mer 26/3		sam 26/4		lun 26/5	Récupération matchs reportés	jeu 26/6	
ven 27/9	Réunion rentrée	dim 27/10		mer 27/11		ven 27/12		lun 27/1	3ème semaine	jeu 27/2		jeu 27/3		dim 27/4		mar 27/5		ven 27/6	Finales 4X4/6X6
sam 28/9	Engage-ments	lun 28/10		jeu 28/11		sam 28/12		mar 28/1		ven 28/2		ven 28/3		lun 28/4		mer 28/5		sam 28/6	
dim 29/9		mar 29/10		ven 29/11		dim 29/12		mer 29/1				sam 29/3		mar 29/4		jeu 29/5		dim 29/6	
lun 30/9		mer 30/10		sam 30/11		lun 30/12		jeu 30/1				dim 30/3		mer 30/4		ven 30/5		lun 30/6	
		jeu 31/10				mar 31/12		ven 31/1				lun 31/3				sam 31/5			